

**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**Distr.  
GENERALUNEP/OzL.Pro/ExCom/82/7  
14 novembre 2018FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Quatre-vingt-deuxième réunion  
Montréal, 3 – 7 décembre 2018

**RAPPROCHEMENT DES COMPTES  
DE L'ANNEE 2017**

1. Le présent document a été préparé en collaboration avec le Trésorier et les agences d'exécution (AE) pour donner suite à la décision 38/9(d)<sup>1</sup>. Il présente le rapprochement des revenus inscrits dans les comptes de 2017 avec les données financières du rapport périodique de 2017 (rapport périodique) des AE et de l'Inventaire de la base de données sur les projets approuvés du Secrétariat (Inventaire); les dépenses indiquées dans les comptes de 2017 et dans le rapport périodique; ainsi qu'une recommandation.

**Rapprochement des revenus**

2. Aucun écart n'a été détecté entre le rapport périodique de 2017 et l'Inventaire, comme l'indique le Tableau 1.

**Tableau 1. Écarts entre le rapport périodique de 2017 et l'Inventaire (\$US)\***

Agence	Rapport périodique	Inventaire	Différence
PNUD	888 014 540	888 014 544	-4
UNEP	319 391 123	319 391 123	0
ONUDI	899 105 647	899 105 647	0
Banque mondiale	1 251 005 095	1 251 005 097	-2

\*Incluant les coûts d'appui d'agence.

<sup>1</sup> Un rapprochement complet des comptes avec les données des rapports périodiques et des rapports financiers devrait être préparé pour la dernière réunion du Comité exécutif, chaque année.

Approbations nettes et revenus dans les comptes définitifs de 2017 et dans les rapports périodiques

3. Le Tableau 2 indique les différences entre les comptes définitifs de 2017 et le rapport périodique.

**Tableau 2. Différences entre les comptes définitifs de 2017 et le rapport périodique (\$US)**

Agence	Rapport périodique*	Comptes définitifs de 2017	Différence**
PNUD	888 014 540	893 298 504	5 283 964
PNUE	319 391 123	322 847 686	3 456 563
ONUDI	899 105 647	898 613 415	(492 232)
Banque mondiale	1 251 005 095	1 264 609 629	13 604 534

(\*) Incluant les coûts d'appui d'agence.

(\*\*) Un nombre positif indique des revenus supérieurs, tandis qu'un nombre négatif signifie des revenus inférieurs indiqués dans les comptes des AE.

4. Le Tableau 3 résume les raisons données par les AE responsables pour expliquer les écarts entre leurs rapports périodiques et les comptes définitifs de 2017.

**Tableau 3. Raisons des différences entre les revenus indiqués dans les rapports périodiques et les comptes définitifs de 2017 (\$US)**

Ligne	Observations	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
1	Différence entre le rapport périodique et les comptes définitifs	5 283 964	3 456 563	(492 232)	13 604 534
	<b>Explications des AE</b>				
2	Contributions volontaires supplémentaires indiquées dans les comptes définitifs mais non dans les rapports périodiques (aucune mesure requise)	5 060 683	3 483 920	2 595 820	
3	Intérêts cumulatifs rajustés du PGEH de la Chine provenant des revenus du PNUD, non indiqués dans son rapport périodique de 2017 (à corriger par le PNUD dans son rapport périodique de 2018)	(410 975)			
4	Intérêts créditeurs en 2017 (le Trésorier les soustraira du montant approuvé pour le PNUD à la 82 <sup>e</sup> réunion. (Mesure déjà prise pour le montant de l'ONUDI)	634 258		78 754	
5	Fonds d'urgence pour le renforcement des institutions de la Dominique, enregistrés en 2018 (aucune mesure requise)		(20 000)		
6	Intérêts pour le PGEH de la Chine déduits à la 80 <sup>e</sup> réunion, mais non compensés en 2017 (l'ONUDI va faire les corrections de ses comptes de 2018)			(61 894)	
7	Financement du Groupe central pour 2018, indiqué comme revenu reporté dans les comptes de 2017 (l'ONUDI			(2 069 358)	

Ligne	Observations	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
	va faire les corrections de ses comptes de 2018)				
8	Approbation conditionnelle d'un projet (SAU/PHA/77/INV/31) à la 77 <sup>e</sup> réunion et fonds transférés en 2017 (aucune mesure requise)			(831 390)	
9	Ajustement des revenus inscrit dans les comptes de 2017, alors que les fonds restitués ont été traités en 2018 (l'ONUDI va faire les corrections de son rapport périodique de 2018)			(38 693)	
10	Intérêts déduits deux fois, sans être compensés en 2017; la compensation a été faite sur les approbations de la 81 <sup>e</sup> réunion (aucune mesure requise)			(159 354)	
11	Revenus d'investissement pour le 4 <sup>e</sup> trimestre de 2017, pas encore soustraits des montants approuvés (le Trésorier les soustraira des montants approuvés à la 82 <sup>e</sup> réunion)				122 167
12	Fonds restitués provenant de revenus d'investissement pour un projet (CPR/PHA/73/INV/551) (la Banque mondiale va faire les corrections de son rapport périodique de 2018)				(4 813)
13	Fonds approuvés à la 80 <sup>e</sup> réunion reçus en 2018 (aucune mesure requise)				834 600
14	Élément permanent de rapprochement de la contribution bilatérale du Japon (THA/PHA/68/TAS/158)*				342 350
15	Élément permanent de rapprochement de la contribution bilatérale de la Suède (THA/HAL/29/TAS/120)*				225 985
16	Élément permanent de rapprochement de la contribution bilatérale des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/44/INV/425)*				5 375 000
17	Élément permanent de rapprochement de la contribution bilatérale des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/47/INV/439)*				5 375 000
18	Élément permanent de rapprochement du projet des refroidisseurs de la Thaïlande (THA/REF/26/INV/104)*				1 198 946
19	Total (Lignes 2 à 18)	5 283 966	3 463 920	(486 115)	13 469 235
20	<b>Différence (éléments de rapprochement en suspens)</b>	<b>(2)</b>	<b>(7 357)</b>	<b>(6 117)</b>	<b>135 299</b>

\* À clore après l'achèvement des activités de la Banque mondiale au titre du Protocole de Montréal.

5. Compte tenu des explications fournies, les éléments de rapprochement en suspens qui devront être expliqués sont : 7 357 \$US par le PNUE; 6 117 \$US par l'ONUDI; et 135 299 \$US par la Banque mondiale.

### Dépenses indiquées dans les comptes de 2017 et dans le rapport périodique

6. Le tableau 4 indique les écarts entre les dépenses cumulatives communiquées au Trésorier dans les comptes définitifs de 2017 et les fonds décaissés et engagés comme l'indique le rapport périodique pour la période de 1991 à 2017.

**Tableau 4. Écarts entre les dépenses cumulatives (\$US)**

Agence	Rapport périodique*			Dépenses cumulatives pour les comptes définitifs de 2017	Différences**
	Fonds décaissés	Fonds engagés	Total cumulatif		
(1)	(2)	(3)	(4)= (2)+(3)	(5)	(6)= (4)-(5)
PNUD	802 446 794	3 876 428	806 323 222	801 949 544	4 373 678
PNUE	270 364 084	39 967 202	310 331 285	273 252 440	37 078 845
ONUDI	789 826 441	40 692 861	830 519 302	787 301 245	43 218 057
Banque mondiale	1 227 219 784	23 452 209	1 250 671 993	1 226 547 941	24 124 052

(\*) Incluant les coûts d'appui d'agence.

(\*\*) Un nombre positif indique des dépenses supérieures, tandis qu'un nombre négatif signifie des dépenses inférieures indiquées dans le rapport périodique par rapport aux comptes.

7. Le tableau 5 présente les explications des écarts par les AE responsables.

**Tableau 5. Raisons des écarts dans les dépenses entre le rapport périodique et les comptes définitifs du Fonds pour 2017 (\$US)**

Ligne	Observations	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
1	Différence entre le rapport périodique et les comptes définitifs de 2017	4 373 678	37 078 845	43 218 057	24 124 052
	<b>Explications des AE</b>				
2	Fonds destinés à couvrir les engagements administratifs de 2018. Gagnés et indiqués dans le rapport périodique, mais encore non décaissés d'après l'état financier de 2017	399 896			
3	Engagements inclus dans le rapport périodique, mais non dans l'état financier, où ne sont incluses que les dépenses selon les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)	3 876 428	21 550 330	37 948 635	23 452 209
4	Économies dans les engagements biennaux antérieurs. Élément de rapprochement permanent de réduction des dépenses dans l'état financier non lié à un projet particulier. Hausse du solde des fonds dus au Fonds, qui ne peut être restitué qu'à la clôture du fonds d'affectation spéciale.	68 300			

Ligne	Observations	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
5	Élément de rapprochement permanent de réduction des dépenses dans l'état financier non lié à un projet particulier. Hausse du solde des fonds dus au Fonds, qui ne peut être restitué qu'à la clôture du fonds d'affectation spéciale.	29 054			
6	Actifs non amortis figurant dans le rapport périodique, mais non dans l'état financier, car seules les dépenses sont inscrites dans l'état financier IPSAS			5 329 635	
7	Décaissement dans les comptes spéciaux de la Banque mondiale				671 843
8	Total (Lignes 2 à 7)	4 373 678	21 550 330	43 278 270	24 124 052
9	<b>Différence</b>	<b>0</b>	<b>15 528 515</b>	<b>(60 213)</b>	<b>0</b>

8. Outre les explications figurant dans le Tableau 5, le PNUE et l'ONUDI ont des écarts de dépenses de 15 528 515 \$US et 60 213 \$US, respectivement. En raison de ses difficultés à expliquer ces écarts avant la 82<sup>e</sup> réunion, le PNUE a demandé à soumettre un rapport périodique révisé de 2017 à la 83<sup>e</sup> réunion, lorsqu'il aura fait une étude approfondie de ses données financières dans son rapport périodique. Les écarts de l'ONUDI restent un élément de rapprochement en suspens.

### Recommandation

9. Le Comité exécutif est invité :

- (a) À prendre note du rapprochement des comptes de 2017 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/82/7;
- (b) À demander au Trésorier de retenir des virements futurs:
  - (i) Au PNUD, le montant de 634 258 \$US, représentant les intérêts créditeurs indiqués dans ses comptes définitifs de 2017 qui n'ont pas encore été déduits des nouvelles approbations;
  - (ii) À la Banque mondiale, le montant de 122 167 \$US, représentant des revenus de placements indiqués dans ses comptes définitifs de 2017 qui n'ont pas encore été déduits des nouvelles approbations;
- (c) À demander au PNUD de rajuster, dans son rapport périodique de 2018, le montant de 410 975 \$US qui représente des intérêts provenant du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de la Chine, et qui a été ajusté dans les revenus du PNUD, mais non indiqué dans son rapport périodique de 2017;
- (d) À demander à l'ONUDI:
  - (i) De rajuster, dans son rapport périodique de 2018, le montant de 38 693 \$US, représentant des revenus inscrits dans ses comptes de 2017, mais dont le solde n'a été restitué qu'en 2018;
  - (ii) D'inscrire dans ses comptes de 2018, le montant de 2 069 358 \$US non inscrit comme revenus de 2017; et le montant de 61 894 \$US, qui représente des intérêts

provenant du PGEH de la Chine qui ont été déduits, mais non indiqués dans ses comptes de 2017;

- (e) À demander à la Banque mondiale d'ajuster, dans son rapport périodique de 2018, le montant de 4 813 \$US, représentant des fonds restitués des revenus d'investissement d'un projet (CPR/PHA/73/INV/551);
- (f) À noter que les éléments de rapprochement non résolus de 2017 ci-après seront mis à jour par les agences d'exécution responsables avant la 84<sup>e</sup> réunion :
  - (i) Différences de 6 117 \$US de revenus et de 60 213 \$US de dépenses entre le rapport périodique de l'ONUDI et les comptes définitifs;
  - (ii) Différences de 135 299 \$US de revenus entre le rapport périodique de la Banque mondiale et les comptes définitifs;
- (g) À demander au PNUE de soumettre à la 83<sup>e</sup> réunion un rapport périodique révisé de 2017, afin d'achever le rapprochement des comptes pour 2017, notamment les éléments de rapprochement en suspens ci-après :
  - (i) Différences de 7 357 \$US de revenus entre le rapport périodique du PNUE et les comptes définitifs;
  - (ii) Différences de 15 528 515 \$US de dépenses entre le rapport périodique du PNUE et les comptes définitifs;
- (h) À prendre note des éléments de rapprochement permanents ci-après :
  - (i) Pour le PNUD, des montants de 68 300 \$US et de 29 054 \$US pour des projets non spécifiés;
  - (ii) Pour la Banque mondiale, pour la mise en œuvre des projets ci-après, avec d'autres agences bilatérales le cas échéant :
    - Coopération bilatérale avec le Gouvernement du Japon (THA/PHA/68/TAS/158), pour un montant de 342 350 \$US;
    - Coopération bilatérale avec le Gouvernement de la Suède (THA/HAL/29/TAS/120), pour un montant de 225 985 \$US;
    - Coopération bilatérale avec le Gouvernement des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/44/INV/425), pour un montant de 5 375 000 \$US;
    - Coopération bilatérale avec le Gouvernement des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/47/INV/439), pour un montant de 5 375 000 \$US; et
    - Projet de refroidisseurs en Thaïlande (THA/REF/26/INV/104), pour un montant de 1 198 946 \$US.